



MEMBRE DE



Un nouveau rapport révèle que les grands du tabac mettent à mal les obligations de responsabilité élargie des producteurs (très attendues) dans toute l'Europe

Communiqué de presse 01.31.2024 |

Sous embargo jusqu'au lundi 5 février, 7h CET

Les produits du tabac munis de filtres en plastique et les filtres en plastique faisaient partie des articles en plastique à usage unique visés par la Directive de l'UE sur les plastiques à usage unique, adoptée en 2019. L'une des mesures phares de la directive est la mise en place de systèmes de responsabilité élargie du producteur (REP) pour ces produits. En d'autres termes, le texte européen s'est assuré que les fabricants de tabac devront payer pour (une partie de) la pollution plastique à usage unique générée par les filtres de cigarettes qu'ils mettent sur le marché. Un nouveau rapport mené par Surfrider Foundation Europe, au nom de l'Alliance Rethink Plastic révèle des retards et des problèmes et identifie des marges d'amélioration dans la manière dont les programmes de REP sur les produits liés au tabac sont établis dans les différents États membres de l'UE, un an après leur échéance (5 janvier 2023).

[Le rapport complet est disponible ici \(en anglais\)](#)

Les obligations de responsabilité élargie des producteurs introduites par la directive SUP sont des dispositions importantes qui sont applaudies par l'alliance Rethink Plastic et Surfrider Foundation Europe. Pour la première fois sur presque tout un continent, l'industrie du tabac devra payer pour (une partie des) coûts de pollution qu'elle génère en mettant sur le marché des plastiques à usage unique (les filtres), au détriment de l'environnement. L'adoption de ces dispositions a également rendu plus concrète l'application du principe du pollueur-payeur qui, bien qu'étant une pierre angulaire de la politique environnementale de l'UE, continue d'être très mal appliqué au niveau de l'UE.

Le nouveau rapport de l'alliance Rethink Plastic, dirigé par Surfrider Foundation Europe et publié aujourd'hui, vise à faire le point sur l'état de mise en œuvre des mesures de REP sur les produits du tabac, un an exactement après leur échéance.

Il identifie également les lacunes dans la manière dont la mesure a été définie dans la directive et transposée aux niveaux nationaux, ainsi que dans la manière dont les systèmes de REP ont été établis, et explore des pistes potentielles pour aller de l'avant à travers une série de recommandations concrètes.

Parmi les nombreux défauts et risques que le nouveau rapport révèle, on peut citer les suivants :

Peu, voire pas d'initiative ni d'ambition accrue dans la manière dont les dispositions de l'UE ont été transposées et adaptées

Dans la plupart des cas, les États membres ont **transposé la directive en copiant et en collant la formulation du texte de l'UE** sans autre spécification ou détail, en optant pour une mise en œuvre plutôt basique des exigences de la directive et en rendant de facto non opérationnelles un grand nombre des mesures introduites. **Seuls quelques pays ont introduit des précisions ou des dispositions supplémentaires** qui augmentent le potentiel de la directive et ses impacts probables. C'est par exemple le cas de ceux qui ont fixé des objectifs de réduction. **D'autres pays font également preuve de leadership politique en demandant l'interdiction des filtres et des e-cigarettes jetables (aussi appelées puff) à l'échelle de l'UE.**

Des retards importants dans la mise en œuvre

De nombreux États membres sont en retard dans la mise en œuvre des dispositions relatives à la REP prévues par la directive SUP, comme **la République tchèque, Chypre, l'Estonie, l'Allemagne, la Pologne ou la Slovaquie.**

Une prise en compte partielle des coûts à supporter dans le cadre de la REP

Les États membres ont pris très peu d'initiatives pour intégrer d'autres coûts que ceux énumérés dans le texte de l'UE. Malheureusement, la liste de l'UE n'intègre pas tous les coûts induits par le tabac et ne reflète pas non plus les dommages environnementaux causés par l'industrie.

D'autres coûts pouvaient être pris en compte dans les régimes de responsabilité élargie des producteurs à mettre en œuvre au niveau national. Les coûts listés paraissent par ailleurs très faibles au regard des revenus considérables que génèrent les ventes de cigarettes. Ceci est encore plus frappant lorsque l'on examine les coûts de nettoyage des déchets du tabac.

Il est regrettable que certains États membres aient utilisé le retard pris par la Commission européenne dans la publication de ses guidelines sur les critères relatifs au coût du nettoyage des déchets qui se retrouvent dans l'espace public pour justifier leur propre retard ou leur manque d'ambition dans la spécification de la manière dont ils calculeront ces coûts.

Absence de reconnaissance des spécificités de l'industrie du tabac

Les produits du tabac et les acteurs du secteur du tabac ne sont pas des produits et des producteurs comme les autres. Une attention particulière est nécessaire de la part des décideurs pour adapter les obligations de REP "habituelles" à ce secteur spécifique et s'assurer que les dispositifs mis en place au niveau national sont conformes aux règles internationales. **Nous pensons que les autorités nationales doivent mettre en place des dispositifs de REP qui excluent les producteurs de produits du tabac avec filtres. Les acteurs du secteur du tabac doivent être exclus de la gouvernance du dispositif de REP et de toute décision ou activité menée au nom du dispositif, conformément aux règles internationales en matière de lutte antitabac.**

Des campagnes de sensibilisation menées par l'industrie du tabac

Dans ce sens, le rapport révèle au mieux une confusion, au pire des arrangements avec le texte de l'UE, dans les régimes de REP établis au niveau national entre la responsabilité financière et la responsabilité opérationnelle en matière de sensibilisation.

D'une part, la SUPD énumère les coûts de sensibilisation parmi les coûts à couvrir par les producteurs de tabac dans le cadre des programmes de REP à mettre en place.

D'autre part, la SUPD stipule que les États membres prennent des mesures pour informer les consommateurs et les inciter à adopter un comportement responsable, afin de réduire les déchets des produits couverts par la présente directive, y compris les produits du tabac munis de filtres en plastique et les filtres en plastique.

En pratique, dans de nombreux États membres, la responsabilité de la conception et du lancement des campagnes a été confiée aux organisations de responsabilité des producteurs voire aux producteurs eux-mêmes. L'industrie du tabac risque ainsi de se présenter comme un acteur engagé et socialement responsable en dépit de règles internationales claires en la matière qui empêche toute promotion de leurs activités.

Tirer le meilleur parti du texte actuel de l'UE et saisir les opportunités à venir

Le rapport invite les États membres à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par l'actuelle Directive européenne afin que l'industrie du tabac paie et soit enfin tenue pour responsable des produits qu'elle met sur le marché et des dommages qu'ils causent à la planète et aux êtres humains.

Il identifie également la révision de la SUPD, prévue d'ici à 2027, et les négociations internationales en cours comme des opportunités complémentaires de s'attaquer à la pollution plastique générée par les produits du tabac, avec plus d'ambition et d'impact..

Nous restons à la disposition des journalistes pour toute demande d'information ou d'interview.

À propos de Surfrider Foundation Europe

L'ONG Surfrider Foundation est un groupe d'activistes positifs qui agissent concrètement sur le terrain chaque jour pour transmettre aux générations futures un océan préservé. Notre mission : faire entendre haut et fort la voix de l'océan ! Nos armes ? Sensibiliser et mobiliser les citoyens, enfants et adultes (grâce à 48 antennes bénévoles dans toute l'Europe), utiliser notre expertise scientifique pour faire pression et transformer les entreprises. Pour en savoir plus sur l'association, consultez le site <https://surfrider.eu/>

À propos de Rethink Plastic Alliance

Rethink Plastic est une alliance d'ONG européennes de premier plan, avec des milliers de groupes actifs, de sympathisants et de citoyens dans chaque État membre de l'UE. Nous rassemblons une expertise politique et technique dans divers domaines pertinents et travaillons avec les décideurs politiques européens pour concevoir et mettre en œuvre des solutions politiques en vue d'un avenir sans pollution plastique. Nous faisons partie du mouvement mondial Break Free From Plastic, composé de 11 000 organisations et sympathisants individuels du monde entier qui exigent des réductions massives des plastiques à usage unique et cherchent des solutions durables à la crise de la pollution plastique.

À propos de Break Free From Plastic

#BreakFreeFromPlastic est le mouvement mondial qui œuvre pour un avenir sans pollution plastique. Plus de 12 000 organisations et individus du monde entier se sont rassemblés pour exiger des réductions des plastiques à usage unique et pour plaider en faveur de solutions durables à la crise de la pollution plastique. Les membres du BFFP travaillent ensemble pour apporter un changement systémique en s'attaquant à la pollution plastique tout au long de la chaîne de valeur - de l'extraction à l'élimination - en se concentrant sur la prévention plutôt que sur la guérison. Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.breakfreefromplastic.org/>

Contacts

Rethink Plastic alliance (english speaker)

Caroline Will | +49 1590 1425817 | caroline@rethinkplasticalliance.eu

Surfrider Foundation Europe

Lionel Cheylus | +33 6 08 10 58 02 | lcheylus@surfrider.eu



La campagne "Break the plastic wave" de Surfrider Foundation Europe est soutenue par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la réalisation de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.